#ÉGALITÉ-PARITÉ #RELATIONS HUMAINES #RÉSILIENCE #CARBONE #BAS INTRANTS #REVENU #DIVERSIFICATION #RENOUVELLEMENT # TRAVAIL #BIODIVERSITÉ #NUMÉRIQUE #SOL #GESTION DES RISQUES #CERTIFICATIONS

DAS 1	Conseil Installation Transmission et conseil d'entreprise	24
DAS 2	Conseil stratégique : multiperformance et transitions agricoles	26
DAS 3	Conseil optimisation technique et accompagnement des groupes	28
DAS 4	Conseil élevage	30
DAS 8	Information et conseil réglementaire	38

CONSEIL

SUPPORT AU CONSEIL

DAS 5	Innovation Recherche Développement	32
DAS 6	Accompagnement du développement numérique de l'agriculture dans les territoires	34
DAS 7	Formation des agriculteurs et des collaborateurs	36

AXE 1

ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE DANS SES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES, SOCIÉTALES ET CLIMATIQUES

S'ENGAGER ET FAIRE RÉSEAU : UN RÉSEAU PLUS AGILE ET PLUS EFFICIENT

NOS DOMAINES D'ACTIVITÉ STRATÉGIQUE

FILIÈRES

DAS 9	Accompagnement des filières créatrices de valeurs et développement de la bioéconomie	42
DAS 10	Agriculture biologique	44
DAS 11	Circuits courts et agritourisme	46

#COMPÉTITIVITÉ #MARCHÉ # EMPLOI #GASPILLAGE #ÉCONOMIE CIRCULAIRE #ALIMENTATION #GESTION DE L'EAU #ÉNERGIES #CHANGEMENT CLIMATIQUE #ZÉRO ARTIFICIALISATION #RELOCALISATION #SOURCING

AXE 2

CRÉER PLUS DE VALEUR DANS LES TERRITOIRES

DAS 12	Développement forestier et agroforestier	48
DAS 13	Agriculture urbaine	50
DAS 14	Ruralité, Projets de territoire et services aux collectivités	52

TERRITOIRES

AXE 3

FAIRE DIALOGUER AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ

DAS Représentation et mission consulaire

56

REPRÉSENTATION

DAS 16

Communication

58

COMMUNICATION

#PROXIMITÉ #MÉDIATION #PÉDAGOGIE #TRANSPARENCE #ÉCOUTE #CONFIANCE #ÉTABLISSEMENT PUBLIC #CITOYEN

AXE 1

ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE DANS SES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES, SOCIÉTALES ET CLIMATIQUES

	DAS 1	Conseil Installation Transmission et conseil d'entreprise	24
	DAS 2	Conseil stratégique : multiperformance et transitions agricoles	26
	DAS 3	Conseil optimisation technique et accompagnement des groupes	28
TANKS STATE OF	DAS 4	Conseil élevage	30
	DAS 5	Innovation Recherche-Développement	32
	DAS 6	Accompagnement du développement numérique de l'agriculture dans les territoires	34
	DAS 7	Formation des agriculteurs et des collaborateurs	36
	DAS 8	Information et conseil réglementaire	38

#ÉGALITÉ-PARITÉ #RELATIONS HUMAINES

#RÉSILIENCE #CARBONE #BAS INTRANTS

#REVENU #DIVERSIFICATION #RENOUVELLEMENT

TRAVAIL #BIODIVERSITÉ #NUMÉRIQUE #SOL

#GESTION DES RISQUES #CERTIFICATIONS



DAS 1. Conseil installation transmission et conseil d'entreprise

NOTRE AMBITION pour l'Agriculture bretonne

Nous avons l'ambition d'être un acteur majeur du renouvellement des générations en accompagnant tous les chefs d'entreprises agricoles à toutes les étapes clés de l'installation à la transmission pour réussir des installations viables, vivables et transmissibles, performantes et durables, et garder une agriculture nombreuse, à taille humaine sur des territoires vivants.

▶ PRÉPARER demain

- 52% des exploitations bretonnes sont concernées par un départ du chef d'exploitation ou d'un associé dans les 10 ans à venir. Les Chambres d'agriculture de Bretagne préparent le renouvellement des actifs pour un maintien de la dynamique des territoires et des filières dans leur diversité, grâce à des actions de promotion et d'attractivité des métiers, et en favorisant les transmissions en faveur des installations.
- La professionnalisation des agriculteurs tout au long de leur carrière, en amont de l'installation mais également en post-installation et étapes clés de la vie de l'entreprise, alliant réflexion stratégique, sécurisation des projets, autonomie, et privilégiant dimension humaine et collective, leur permettra de réunir les capacités d'adaptation et d'innovation nécessaires pour répondre aux enjeux économiques et aux attentes sociétales d'aujourd'hui et demain.



- Nombre d'accompagnements du Répertoire Départ Installation
- Nombre de suivis post installation réalisés
- Nombre d'agriculteurs ayant bénéficié d'un conseil d'entreprise individuel ou collectif : étude de faisabilité, Dynavenir, évaluation d'entreprise, consultation juridique, conseil RH, conseil Travail et conseil entreprises en difficultés

▶ AGIR aujourd'hui

- Évaluer et orienter la politique de l'installation-transmission : observatoire, programmes d'actions sur chaque territoire et filière, ressources pour l'ensemble des partenaires.
- Accompagner les futurs cédants dans leur transmission :
 - Information et sensibilisation en faveur de l'installation
 - Recherche de repreneurs et d'associés, conseil stratégique, évaluation, accompagnement à la reconversion.
- Accompagner les porteurs de projet d'installation:
 - Information, accueil et orientation
 - Accès au foncier grâce à un RDI renforcé
 - Plan de formations personnalisé (3P) ambitieux et performant
 - Pack installation, pour des projets robustes et rentables, intégrant stratégie, approche économique et financière, technique, environnementale, réglementaire, organisation et temps de travail...
- Simplifier le parcours à l'installation et être facilitateur des démarches.
- Proposer une offre post-installation pour les nouveaux installés.

- Proposer une offre « conseil d'entreprise » pour accompagner les chefs d'entreprises aux étapes clés de la vie de leur entreprise.
- Informer, orienter et accompagner les entreprises en difficultés.





L'ACTION PHARE du réseau

Repérer et sensibiliser les
155 000 agriculteurs
(12 000 en Bretagne) susceptibles
de transmettre leur exploitation
d'ici 2026 et accompagner le plus
grand nombre à la préparation
de l'installation de nouveaux
agriculteurs.



DAS 2. Conseil stratégique : multiperformance et transitions agricoles

NOTRE AMBITION pour l'Agriculture bretonne

Nous avons l'ambition d'être reconnus comme l'organisme de conseil stratégique des exploitations agricoles bretonnes pour les accompagner, quel que soit leur système de production, vers la résilience et la multiperformance afin de réussir les transitions.

▶ PRÉPARER demain

• L'agriculture bretonne est engagée dans de multiples transitions inhérentes à une multitude d'enjeux : eau, air, climat, énergie, biodiversité, carbone, technologie, bien-être animal, biodiversité, renouvellement des actifs, qualité des produits... Réussir ces transitions passe par la définition d'une stratégie d'entreprise et de plans d'actions propres à chaque exploitation nécessitant des conseils stratégiques adaptés (stratégie globale, carbone, phytosanitaire, certification environnementale...), et aussi des références technico-économiques, ou encore des pratiques améliorées par la formation continue.

▶ AGIR aujourd'hui

• Etre acteur dans l'écriture des politiques publiques et expertiser leurs impacts sur les transitions en s'appuyant sur le triptyque économie/social/environnement.



- Nombre de conseils stratégiques (audit + plan d'actions + suivi) réalisés en
- + plan d'actions + suivi) réalisés en individuel ou en collectif (formation) :
- Stratégie globale : DynAvenir –
 Pass'Avenir Audit Entreprise en Difficultés
- Carbone : Cap2ER
- Certification environnementale : niveau1, niveau 2 et niveau 3 (HVE)

- Phytosanitaire
- Ressources humaines
- Relations humaines
- Travail
- Nombre de personnes accompagnées dans les formations « Continuer ou se reconvertir » réalisées en partenariat avec les MSA Armorique et Portes de Bretagne

- Diffuser les dispositifs inhérents à ces politiques.
- Produire des méthodes et des ressources relatives à l'usage des produits phytosanitaires, à la certification environnementale, au carbone, à l'énergie, au bien-être animal, à la biodiversité...
- Réaliser sous la marque ProAgri des prestations d'accompagnement des transitions en individuel ou en collectif: conseil stratégique global, conseil Carbone, conseil certification environnementale, conseil stratégique phytosanitaire, conseil RH Travail, conseil énergie (économie, photovoltaïque, méthanisation...), conseil changement climatique, Conseil changement de système de cultures, conseil MAE, conseil gestion du bocage, prestation pour service environnement (PSE).
- Réaliser sous la marque Terralto des prestations auprès des collectivités (foncier, échanges parcellaires, énergie...).
- Mettre en place un observatoire des transitions.



L'ACTION PHARE du réseau

D'ici fin 2023, proposer à chaque entreprise agricole bretonne un conseil stratégique en lien avec son projet d'entreprise sur la base d'un audit individualisé (afin de réaliser 2 640 conseils stratégiques en Bretagne d'ici fin 2025).





DAS 3. Conseil optimisation technique et accompagnement des groupes

NOTRE AMBITION pour l'Agriculture bretonne

Nous avons l'ambition d'être le premier partenaire des agriculteurs pour l'optimisation technicoéconomique de leur exploitation, dans une approche globale du conseil, grâce à l'animation de collectifs d'agriculteurs, à un conseil adapté et à la mise à disposition d'outils utiles dans leur métier.

► PRÉPARER demain

• Face à des attentes sociétales grandissantes, qui portent à la fois sur les modes de production et l'innocuité des produits, il est nécessaire de conserver la compétitivité économique des systèmes de production. Dans ce contexte, dynamiser notre action auprès des groupes de développement, notamment ceux positionnés sur des thèmes innovants, constitue un véritable levier de performance. Il s'agit de réinventer notre offre de services grâce aux nouvelles modalités de partage des ressources (applications smartphone, réseaux sociaux, webinaires...) et au développement des outils d'aide à la décision.

▶ AGIR aujourd'hui

- Assurer une veille prospective sur les filières et les politiques publiques :
 - Capter des signaux faibles
 - Proposer des ressources aux groupes et à leurs animateurs



- Nombre de groupes animés par la Chambre dont nouveaux groupes sur une thématique innovante
- Nombre d'agriculteurs dans les groupes
- Nombre d'abonnés (pluriannuels) à un conseil en agronomie et élevage
- Nombre d'interventions sur des thématiques innovantes

- Développer notre expertise technique pour alimenter les élus lors des négociations réglementaires
- Développer le conseil collectif et individuel :
 - Renouveler l'offre de conseil en agronomie et en élevage accessible aux groupes et en individuel (pack de service Elevage, Agrocultures)
 - Développer des outils d'aide à la décision : calculette travail, Mes parcelles, Mes Satimages, AgriTK, Optiprotect
 - Accompagner les agriculteurs dans la conduite de leur système : techniques alternatives, plan prévisionnel de fumure
 - Promouvoir les techniques écologiquement et économiquement performantes
- Animer les associations et groupes de développement :
 - Valoriser notre capacité d'écoute des besoins pour faire émerger des projets collectifs
 - Animer des groupes autour de thématiques innovantes : climat-énergie, autonomie protéique, races, systèmes agroécologiques, bas intrants, agriculture de conservation...

- Dynamiser et développer les groupes d'échanges filières
- Animer ou être partie prenante des associations en lien avec les thématiques innovantes





L'ACTION PHARE du réseau

Mettre en place au moins 100 groupes d'agriculteurs par an (4 en Bretagne) sur une thématique innovante (agriculture de conservation des sols, agroforesterie, bas carbone, évolution des systèmes, autonomie fourragère, bas intrants...).



NOTRE AMBITION pour l'Agriculture bretonne

Nous avons l'ambition d'aider les éleveurs à prendre les décisions les plus adaptées à un contexte en forte évolution en lien direct avec les transitions économiques, sociales et environnementales pour que l'élevage reste fer de lance de l'agriculture bretonne.

▶ PRÉPARER demain

• L'élevage en Bretagne est plus que jamais confronté à des remises en cause tant sur le plan de son équilibre économique que sur sa nécessaire adaptation aux nouveaux enjeux climatiques, environnementaux, sociaux et sociétaux.

Les Chambres d'agriculture de Bretagne orientent leurs travaux de recherche appliquée en stations et auprès des éleveurs et d'observatoires sur ces thématiques pour accentuer et développer une offre d'accompagnement collectif, de formations et de prestations individuelles répondant aux questionnements des éleveurs d'aujourd'hui et de demain.

▶ AGIR aujourd'hui

- Proposer des ressources accessibles sur les techniques d'élevages, les systèmes, les filières et les politiques publiques.
- Construire du lien avec les organisations de producteurs d'élevage et proposer une offre.



- Nombre de contrats de prestations individuelles ou collectives (formation) réalisées en élevages
- Nombre d'éleveurs contractant une offre groupée de conseil élevage sous forme de pack de service
- Nombre d'interventions pour les OP élevages
- Nombre d'interventions auprès des établissements de formation qualifiante
- Nombre de partenariats mis en œuvre

- Développer une offre groupée de conseil élevage.
- Poursuivre le développement de l'offre individuelle et collective auprès des éleveurs:
 - Optimisation des systèmes fourragers des élevages herbivores
 - Conduite des ateliers d'élevage
 - Animation des syndicats de races et organisation des concours du SPACE
 - Valorisation des données issues des robots et automates
 - Interventions sur les équipements et les bâtiments d'élevages
 - Accompagnements techniques et économiques en élevage biologique
 - Expertises technico-économiques des ateliers d'élevages et systèmes de production
 - Conseil sur les économies d'énergie et la production d'énergie renouvelable
 - Conseil bas carbone dans toutes les filières d'élevage : diagnostic, leviers d'actions, suivis et vente de carbone
 - Conseils et interventions sur le travail en élevages (ergonomie, sécurité, productivité, organisation)
 - Interventions et formations sur la santé et le bien-être des animaux



L'ACTION PHARE du réseau

Mettre en œuvre 70 000
prestations éleveurs (individuelles
ou collectives) au cours de
la mandature. En Bretagne,
l'engagement porte sur près de
8 600 prestations éleveurs dont
7 100 sous forme de prestations
collectives





NOTRE AMBITION pour l'Agriculture bretonne

Nous avons l'ambition de concevoir des solutions innovantes dans le cadre de projets de recherche et développement partenariaux et de les valoriser pour le plus grand nombre d'agriculteurs, de conseillers et d'acteurs agricoles régionaux, afin d'accompagner au mieux les transitions des fermes bretonnes.

▶ PRÉPARER demain

• Les projets d'innovation recherche et développement (IRD) doivent fournir aux agriculteurs, aux conseillers et aux partenaires agricoles bretons les connaissances, références et outils de conseil et de formation indispensables à l'accompagnement des transitions des exploitations agricoles.

Les Chambres d'agriculture de Bretagne piloteront et s'investiront dans différents types de projets partenariaux d'innovation recherche et développement, de l'échelle locale à européenne, en incluant les agriculteurs et acteurs bretons pour répondre au mieux à leurs besoins. Un accent particulier sera mis sur le transfert et la valorisation des résultats.



- Nombre de projets IRD accompagnés, déposés et retenus
- Nombre d'évènements organisés (journées techniques, portes ouvertes), niveau de participation et de satisfaction par public cible
- Nombres de publications (articles techniques, scientifiques, colloques) par thématique
- Nombre de ressources capitalisées et utilisées en conseils et formation
- Nombre et type de partenariats structurés

► AGIR aujourd'hui

- Piloter ou participer à des projets IRD qui portent sur les thématiques de transition (changement climatique, santé et bien-être animal, phytosanitaire, sols, autonomie protéique, agriculture biologique, nouvelles filières, numérique, travail, résilience, circuit court, arbres et biodiversité) et qui croisent nos champs d'expertise (systèmes de production et d'exploitation agricole, zootechnie, territoire, énergie, agronomie, micro et macro économie, stratégie).
- Accompagner et outiller les équipes pour piloter et capitaliser les projets : analyse des besoins, émergence puis écriture, recherche de financement, coordination, capitalisation des ressources (références,

- connaissances, outils, formations...) produites dans les projets.
- Construire et structurer des partenariats régionaux, nationaux et européens pour mutualiser et rationaliser nos projets, nos moyens et nos outils IRD.
- Assurer au mieux le transfert et la diffusion des connaissances, outils et références auprès des agriculteurs, des conseillers, des acteurs agricoles et des collectivités par l'harmonisation de nos actions, la capitalisation des indicateurs de résultats et l'innovation dans nos modalités de diffusion et transfert.



L'ACTION PHARE du réseau

Déposer 30 projets par an en réponse à des appels à projets européens et nationaux, avec le concours d'un appui mutualisé au réseau d'ingénierie de projets (8 pour la Bretagne).





DAS 6. Accompagnement du développement numérique de l'agriculture dans les territoires

NOTRE AMBITION pour l'Agriculture bretonne

Nous avons l'ambition de valoriser et développer l'usage des technologies du numérique dans la conduite technique et la gestion des exploitations agricoles afin d'améliorer la compétitivité et les résultats économiques des exploitations agricoles, la productivité et les conditions de travail ainsi que l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement et le bien-être des animaux.

▶ PRÉPARER demain

• Le déploiement d'automatismes, l'utilisation de capteurs, le partage, la compilation et la valorisation des données sont des atouts pour la réussite des transitions économiques, sociétales et climatiques ainsi que pour la création de valeurs dans les territoires et le dialogue entre agriculture et société.

Les Chambres d'agriculture de Bretagne engageront un programme visant à évaluer, tester et diffuser les solutions numériques. Elles concevront des outils d'aide à la décision pour les agriculteurs et pour les conseillers à partir de données partagées et valorisées à l'échelle individuelle ou collective. Elles accompagneront la transition numérique par la formation et le conseil.

▶ AGIR aujourd'hui

- Assurer une veille technologique et développer une expertise numérique.
- Répertorier et favoriser l'expression des besoins des actifs agricoles sur le numérique.



- Nombre de solutions expertisées, testées ou mises au point
- Nombre de communications réalisées sur le numérique : articles, journées, webinaires, vidéos...
- Nombre de personnes touchées par les communications réalisées
- Nombre d'outils et services numériques conçus
- Nombre d'utilisateurs des services numériques conçus ou diffusés par les Chambres d'agriculture de Bretagne

- Evaluer, tester, mettre au point des solutions porteuses de progrès dans les stations expérimentales ou en exploitations en collaboration avec les partenaires du développement agricole et l'écosystème numérique.
- Organiser, valoriser et partager les données permettant la création de valeur dans les exploitations et dans les territoires.
- Concevoir et déployer des services numériques de diagnostic, de gestion technique ou économique et d'aide à la décision en développant une stratégie de partenariats technologiques et/ou commerciaux
- Mettre à disposition des agriculteurs des services numériques en réponse aux obligations réglementaires.
- Accompagner la transition numérique des exploitations et des territoires par la diffusion de connaissances, la formation et le conseil en privilégiant des outils numériques : webinaires, e-formation, vidéos...
- Proposer une offre d'accompagnement (conseil, formation) sur la prise en main et la valorisation des équipements connectés.
- Nombre de formation réalisées sur le numérique
- Nombre de participants aux formations réalisées sur le numérique
- Nombre de prestations réalisées sur le numérique

Développer une « culture » du numérique auprès des actifs agricoles et les accompagner dans cette appropriation, notamment en termes de connectivité, de partage et de protection des données (cybersécurité).





DAS 7. Formation des agriculteurs et des collaborateurs

NOTRE AMBITION pour l'Agriculture bretonne

Nous avons l'ambition de développer notre leadership sur la formation des actifs et des porteurs de projet en proposant une offre qui permette d'accompagner les agriculteurs et les collaborateurs dans les transitions économiques, sociétales et environnementales et de développer l'autonomie de décision et les compétences.

▶ PRÉPARER demain

• L'offre de formation se concentrera sur les compétences liées aux axes stratégiques du projet des Chambres d'agriculture de Bretagne pour accompagner notamment les transitions, la multiperformance et le renouvellement des actifs.

Le dispositif de formation des Chambres d'agriculture innovera dans ses modalités de formation en s'appuyant notamment sur les possibilités du numérique pour proposer des rythmes, contenus accessibles au plus grand nombre d'actifs agricoles et prendre en compte le nouveau contexte réglementaire induit par la réforme de la formation de 2018.

▶ AGIR aujourd'hui

• Etre un acteur central en tant qu'organisme de formation dès les premières étapes de la vie de l'entreprise agricole (notamment les jeunes installés qui ont suivi le parcours installation).



- Évolution du nombre d'agriculteurs formés
- Effectifs de salariés agricoles dans nos formations
- Niveau de fidélisation de nos clients et notamment des jeunes installés
- Nombres de partenariats/alliances avec d'autres organismes
- Liens entre le réseau des Chambres d'agriculture et l'enseignement agricole : nombre de jours d'interventions dans les lycées et complémentarités sur le dispositif porteur de projet

- Innover, investir dans le développement d'une offre de formation mixte digitale pour tous nos publics en développant nos moyens et compétences d'ingénierie.
- Fidéliser nos clients à travers un plan d'actions commerciales, une offre attractive et la valorisation de nouvelles modalités de formation.
- Améliorer la rentabilité de nos formations en renforçant la mutualisation des contenus (formations mixtes digitales) et les formateurs au sein du réseau.
- Elargir le public de nos formations aux salariés du monde agricole.
- Renforcer les liens entre le réseau Chambres d'agriculture et l'enseignement agricole en créant dans chaque région une instance de concertation avec l'enseignement agricole pour être plus présents dans les formations portées par les différents réseaux de l'enseignement agricoles et valoriser nos complémentarités.
- Renforcer nos partenariats, alliances avec d'autres organismes de formation.



L'ACTION PHARE du réseau

Atteindre au moins 40 % de parts de marché sur les formations continues auprès des agriculteurs sur le plan national (pour la Bretagne maintenir ou développer la part actuelle de marché de 32,3 %)





NOTRE AMBITION pour l'Agriculture bretonne

Nous avons l'ambition de sécuriser chaque exploitation agricole vis-à-vis de ses obligations réglementaires annuelles (environnement, conditionnalité, identification, emploi...) en respectant son choix vers plus d'autonomie et/ou plus d'accompagnement tout en s'appuyant sur des outils et du conseil accessibles, facilitateurs et efficients.

▶ PRÉPARER demain

• Dans le cadre de la loi Essoc, les Chambres d'agriculture se doivent de produire une information et un conseil réglementaires organisés et pertinents. En Bretagne, elles sont le seul réseau régional reconnu et habilité au titre du Système de conseil agricole (SCA). Bénéficier de ce premier niveau de conseil ouvre la voie de la certification Haute valeur environnementale (HVE).

Faire valoir, développer le rôle des Chambres d'agriculture en matière de conseil et d'information réglementaire devient un enjeu de positionnement stratégique vis-à-vis des autres organismes de conseil.



- Nombre de consultations de la base réglementaire.
- Nombre de conseils réalisés dans le cadre du SCA.
- Nombre de déclarations PAC réalisées et facturées.
- Nombre de prestations et de formation d'appui réglementaire.

▶ AGIR aujourd'hui

- Informer les agriculteurs bretons avec des outils d'information qui permettent à chacun d'accéder à l'information réglementaire qui le concerne, sur le site Internet des Chambres d'agriculture et au travers de communications régulières telles que les newsletters et la presse agricole.
- Développer les connaissances et compétences des exploitants et des futurs exploitants pour qu'ils s'approprient les exigences réglementaires qui les concernent et en fassent un véritable outil d'aide à la décision dans le pilotage de leur projet.
- Conseiller et proposer des accompagnements de préparation aux contrôles (appui technique ou simple vérification de la conformité des pratiques et de mise en conformité post-contrôle).
- Proposer et mettre en œuvre des solutions de simplification administrative, notamment la dématérialisation des passeports bovins.



L'ACTION PHARE du réseau

Appuyer au moins 25 % des agriculteurs dans leurs déclarations PAC (pour la Bretagne augmenter de 500 le nombre d'agriculteurs accompagnés entre 2020 et 2023).



AXE 2

CRÉER PLUS DE VALEUR DANS LES TERRITOIRES



#ZÉRO ARTIFICIALISATION #SOURCING #ÉNERGIES



DAS 9. Accompagnement des filières créatrices de valeurs et développement de la bioéconomie

NOTRE AMBITION pour l'Agriculture bretonne

Nous avons l'ambition de coordonner les filières existantes, alimentaires et non alimentaires, et de promouvoir l'émergence des nouvelles filières pour créer dans les territoires des stratégies de développement et une valorisation partagée entre acteurs.

► PRÉPARER demain

• L'agriculture bretonne est dans une phase de transition avec un foisonnement d'initiatives de nouvelles filières, l'exploration de nouveaux débouchés et usages et des attentes sociétales croissantes. C'est notamment par un renforcement du travail à l'échelle des territoires, en rapprochant les acteurs autour de projets, que des partages de stratégies de développement d'activités verront le jour pour le marché local, national ou pour saisir des opportunités de croissance à l'export, avec comme objectif une juste répartition de la valeur au sein des filières pour permettre à chaque maillon une juste rémunération.

AGIR aujourd'hui

Positionner les Chambres d'agriculture de Bretagne comme pilote régional du « sourcing » agricole des projets, tout en s'appuyant sur un réseau de partenaires des filières, et comme expert de la méthodologie de constitution de projets de filière.



- Nombre de projets accompagnés
- Nombre d'organisations de producteurs accompagnées
- Nombres de filières, accompagnées pour leur émergence, toujours actives 5 ans après leur création

- Accompagner l'émergence de filières territorialisées (alimentaires ou non alimentaires, explorant toute les potentialités de la bioéconomie) y compris sur le volet R&D et apports de solutions techniques, étudier leur faisabilité, appuyer leur structuration et mettre en place les conditions de leur pérennisation.
- Produire des ressources économiques sur les filières existantes mais également une veille sur de nouveaux débouchés, suivre l'évolution des plans de filière et consolider une vision régionale, notamment pour repérer les concurrences entre filières.
- Etre un facilitateur, un créateur de lien entre acteurs pour l'émergence de filières, mais également de lien avec des financeurs potentiels.
- Renforcer le pouvoir de négociation des producteurs agricoles : comprendre le fonctionnement des filières pour mieux se positionner, se former à la négociation, à la commercialisation des produits, accompagner l'émergence et le renforcement de l'organisation des producteurs et accompagner les organisations de producteurs qui le souhaitent.
- Evaluer l'intérêt de la mise en place d'un observatoire régional des projets de filières et consolider un observatoire régional des produits sous signe officiel et qualité.



L'ACTION PHARE du réseau

Accompagner
200 nouveaux projets
de filière par an
(8 en Bretagne)





NOTRE AMBITION pour l'Agriculture bretonne

Nous avons l'ambition d'être le leader reconnu de l'accompagnement à l'installation et à la conversion en agriculture biologique (AB), mais aussi du développement d'une agriculture biologique rentable et créatrice d'emplois.

► PRÉPARER demain

• La Bretagne connaît une augmentation à deux chiffres des conversions et des installations en AB, tirée par une croissance du marché, un soutien des pouvoirs publics (Programme Ambition Bio, loi Egalim...), des attentes citoyennes et de consommateurs en faveur de pratiques et de produits AB.

Développer la performance des exploitations et accompagner le développement des filières biologiques constituent des enjeux majeurs auxquels les Chambres d'agriculture bretonnes souhaitent répondre en renforçant la recherche et le développement en AB, et les échanges de pratiques avec les autres modes de production.



- Nombre d'agriculteurs en AB accompagnés
- Nombre d'agriculteurs en réflexion et porteurs de projets bénéficiant d'un accompagnement spécifique en AB
- Nombre d'agriculteurs participant aux journées techniques et portes ouvertes en AB
- Nombre d'agriculteurs abonnés à notre diffusion numérique AB

► AGIR aujourd'hui

- Elargir et compléter l'offre de services ProAgri en AB.
- Proposer un suivi technique ou l'adhésion à un groupe à tous les agriculteurs et porteurs de projets accompagnés lors de la conversion, ou lors de l'installation en AB.
- Faire émerger des groupes spécialisés AB ou mixtes.
- Adapter nos offres d'accompagnement Terralto à chaque territoire, et évaluer leur impact.
- Structurer l'IRD en bio à l'échelle du réseau, et contribuer à la production de références via les stations expérimentales et les réseaux d'agriculteurs, pour répondre aux principaux enjeux.
- Améliorer la visibilité des Chambres d'agriculture sur l'AB, via la communication et la diffusion de références et témoignages.
- Accompagner l'émergence et la structuration de filières innovantes contribuant à une valorisation des productions biologiques.

- Etre acteur de l'observatoire régional de l'AB pour piloter nos actions.
- Renforcer la présence des élus Chambres d'agriculture dans les instances régionales et nationales qui traitent ou débattent de l'AB.
- Fournir des avis et une expertise sur la réglementation relative à l'AB.





L'ACTION PHARE du réseau

Proposer à tous les agriculteurs qui nous sollicitent un accompagnement spécifique à la conversion en AB, et accompagner

au moins 40 000 agriculteurs dans leurs démarches bio en 2025 (3 150 en Bretagne).



DAS 11. Circuits courts et agritourisme

NOTRE AMBITION pour l'Agriculture bretonne

Nous avons l'ambition d'être l'acteur majeur de l'accompagnement en circuits courts et agritourisme pour permettre aux agriculteurs bretons de créer de la valeur ajoutée en faisant de Bienvenue à la Ferme une marque référente.

► PRÉPARER demain

• La demande des consommateurs et des collectivités en circuits courts et agritourisme se développe de manière importante. De nombreux projets individuels et collectifs émergent pour répondre à cette demande.

L'accompagnement de ces projets nécessite des conseils adaptés (études de marché, étude de faisabilité...), la production de références technico-économiques, l'accroissement via la formation des compétences requises (en production, transformation, commercialisation...) et la mise en place de réseaux de distribution alimentaire (marchés, drives, magasins...) sous la marque Bienvenue à la Ferme.



- Nombre d'agriculteurs accompagnés dans leurs démarches de proximité au travers de Bienvenue à la Ferme
- Nombre de magasins affiliés sous enseigne Bienvenue à la Ferme
- Nombre de prestations individuelles ou collectives réalisées auprès d'agriculteurs en circuits courts et agritourisme
- Nombre de formations et nombre de stagiaires en circuits courts et agritourisme
- Nombre de livrables « méthodes ressources - observatoires » réalisés
- Nombre de prestations réalisées auprès de collectivités

► AGIR aujourd'hui

- Observer au niveau macro-économique les évolutions des activités circuits courts et agritourisme.
- Produire des références technico-économiques, des méthodes et des ressources en réponse aux besoins des agriculteurs en circuits courts et agritourisme.
- Informer les chefs d'entreprise agricole sur les circuits courts et l'agritourisme.
- Réaliser sous la marque ProAgri des prestations d'accompagnement en circuits courts et agritourisme de projets individuel ou collectif auprès d'agriculteurs (entretien de projet «rendez-vous diversification », étude de marché, étude de faisabilité de projet, conseil circuits courts, conseil accueil à la ferme, conseil hygiène transformation fermière).
- Accompagner des démarches collectives de commercialisation sous la marque Bienvenue à la Ferme (marchés, drives, magasins...).
- Réaliser des agréments Bienvenue à la Ferme.

- Former les chefs d'entreprise agricole sur les circuits courts et l'agritourisme.
- Réaliser sous la marque Terralto des prestations auprès des collectivités en circuits courts et agritourisme.





L'ACTION PHARE du réseau

12 000 agriculteurs dans leurs démarches de proximité à travers le réseau et la marque Bienvenue à la Ferme en 2025 (500 en Bretagne).

Accompagner





NOTRE AMBITION pour l'Agriculture bretonne

Nous avons l'ambition de favoriser la gestion durable du bois et d'accroître sa valorisation économique par les filières énergies, matériaux, le marché du carbone (Carbocage) et les services environnementaux (eau, paysages, sol...), dans une dynamique d'aménagement des territoires, d'adaptation au changement climatique et de préservation de la biodiversité.

► PRÉPARER demain

• Les Chambres d'agriculture de Bretagne doivent faire reconnaître la valeur productive et environnementale des systèmes agroforestiers gérés durablement, afin de la traduire économiquement dans les différents marchés. Cela passe par un travail en réseau de partenaires, pour établir des références reconnues, communiquer, former les jeunes dans les écoles d'agriculture et faire imposer les labels. En complément, inciter la mise en place de pratiques de gestion sur des zones de délaissés agricoles qui naturellement évoluent en état boisé (peuplement pauvre) pourraient permettre de valoriser ces surfaces en forêt productive.



- Nombre d'actions de communication réalisées
- Nombre d'agriculteurs accompagnés par les Chambres d'agriculture
- Nombre de kilomètres de haies engagés dans les labels

► AGIR aujourd'hui

- Etre acteur dans les politiques publiques en faveur du développement de l'agroforesterie, renforcer la place des élus au sein des instances.
- Piloter le Service Valorisation Bois et Territoire (SVBT) et être référent régional du Réseau National pour l'Agroforesterie REUNIR-AF.
- Acquérir des références technico-économiques sur les systèmes agroforestiers.
- Animer le réseau CETEF (Centre d'Etudes Technique et Economique Forestière) d'expérimentation forestière en partenariat avec le CRPF.
- Vulgariser les bénéfices de l'agroforesterie et les bonnes pratiques d'implantation et de gestion durable.
- Accompagner individuellement et collectivement les agriculteurs et futurs agriculteurs sur la gestion durable des plantations, sur les potentialités de valorisation économique.
- Réaliser des plans de gestion durable des systèmes agroforestiers (PGDSAF).

- Promouvoir le bois, développer les filières de valorisation pour apporter une valeur ajoutée aux agriculteurs, en s'appuyant sur le label Haie et le label Bas Carbone.
- Accompagner des démarches partenariales (SCIC Argoat Bois Energie...).





L'ACTION PHARE du réseau

Appuyer la mobilisation d'un million de m³ de bois d'ici 2025 (Bretagne : entre 9 000 et 13 200 m³ de bois d'ici 2025 - fourchette annuelle de 1 500 à 2 200 m³).



DAS 13. Agriculture urbaine

NOTRE AMBITION pour l'Agriculture bretonne

Nous avons l'ambition d'accompagner le développement en Bretagne d'une agriculture urbaine rentable et efficiente.

► PRÉPARER demain

• L'agriculture urbaine se développe, portée par de nouveaux acteurs et de nombreuses collectivités. La vocation productive émerge. De nombreux aspects restent à approfondir (modèles économique, technique, statuts, durabilité, cadre juridique, urbanisme...). Les Chambres d'agriculture de Bretagne rassemblent toutes les compétences pour accompagner l'évolution de cette nouvelle forme d'agriculture.

► AGIR aujourd'hui

- Défricher le terrain de l'agriculture urbaine :
 - Bénéficier de l'expertise du réseau des Chambres d'agriculture (veille, expertises techniques, juridique..., retours d'expérience...)



- Nombre de projets accompagnés
- Nombre de porteurs de projets accompagnés
- Nombre de contacts au Point Accueil Information pour information, orientation et/ou conseils

- Construire des positions politiques sur toutes les dimensions inhérentes à ce type de projet (installation, foncier, urbanisme, statut...)
- Nouer des contacts et développer des partenariats (acteurs de référence, RMT...)
- Orienter et accompagner des porteurs de projet en agriculture urbaine.
- Repérer et suivre les projets dans les territoires, accompagnés ou non par la CRAB. Identifier et caractériser les acteurs et les territoires porteurs de projets.
- Faire annuellement un bilan du développement de cette activité en Bretagne (projets – de l'émergence à la pérennisation-, porteurs de projets, territoires de projets, structures d'accompagnement...).



Accompagner
10 projets
d'agriculture urbaine
d'ici 2025 (2 en Bretagne)





DAS 14. Ruralité, Projets de territoire et services aux collectivités

NOTRE AMBITION pour l'Agriculture bretonne

Nous avons l'ambition d'être promoteur et acteur des projets de territoire, en développant les partenariats et services aux collectivités et aux porteurs de projets, sur tous les enjeux agricoles majeurs : économie, eau, foncier, alimentation, énergie, climat, biodiversité, pour une ruralité vivante, une agriculture dynamique, créatrices de valeur et levier de croissance économique.

► PRÉPARER demain

• Fort de notre organisation territoriale, et de notre connaissance des agriculteurs, la généralisation des conventions pluriannuelles de projets territoriaux permettra d'inscrire durablement les Chambres d'agriculture de Bretagne comme acteur incontournable des territoires. Cet ancrage local permettra de préserver le foncier et le bâti agricole, assurer le renouvellement des générations (installation – transmission), favoriser le bien vivre ensemble, accompagner les transitions dans les exploitations, partout en Bretagne. L'observatoire des projets aidera à faire connaître et partager la richesse des dynamiques territoriales.



- Nombre de comités territoriaux actifs Nombre de réunions par an à l'échelle bretonne
- Nombre de responsables agricoles impliqués dans les comités territoriaux
- Nombre de Newsletters collectivités envoyées par an
- Pourcentage des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) avec qui nous avons conventionné d'ici la fin du mandat

► AGIR aujourd'hui

- Animer la vie territoriale du local au régional.
- Co-construire des stratégies et des projets avec les collectivités et autres acteurs du territoire et passer convention.
- Répondre localement aux attentes sociétales concernant l'image de l'agriculture : phytosanitaires, ZNT riverain, bien-être animal...
- Contribuer à la préservation du foncier, impulser et/ou maintenir des instances de concertation foncières dans les secteurs à forte pression.
- Diffuser régulièrement des données clés : profils de territoires et énergie climat, économiques...
- Participer aux projets agricoles dans les territoires dans le cadre du 11° programme de l'Agence de l'Eau et du Plan Algues vertes 2.
- Structurer sous la marque Terralto notre offre de service par grands enjeux, pour apporter des réponses globales et offrir des pôles de compétences (animation territoriale et de projets, conseillers experts): aménagement de l'espace, agriculture biologique, installation-transmission, alimentation, eau, biodiversité, bocage, énergie climat, économie circulaire.
- Proposer aux collectivités notre expertise pour étudier l'impact de leur stratégie et projet de territoire sur l'économie agricole et agroalimentaire du territoire.



L'ACTION PHARE du réseau

Tous les trois ans, rencontrer chacune des 1 258 intercommunalités pour écouter leurs attentes, partager nos compétences et établir des partenariats, en s'appuyant sur la démarche Terralto (Bretagne : 59).



AXE 3

FAIRE DIALOGUER AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ





NOTRE AMBITION pour l'Agriculture bretonne

Nous avons l'ambition d'être présents et de communiquer sur nos sujets prioritaires avec une véritable influence dans les lieux de décisions appropriés (communes, EPCI, Région, France, Europe) pour porter nos avis et propositions afin d'influencer les politiques publiques, et de partager avec les représentants des organisations professionnelles agricoles (OPA) et des filières l'observation, les analyses et les éléments prospectifs produits par les Chambres d'agriculture.

▶ PRÉPARER demain

• Dans le contexte de la redistribution des compétences territoriales, avec le projet Convergence, les Chambres d'agriculture de Bretagne se sont organisées pour être plus et mieux présentes dans les territoires. Elles doivent maintenant mettre à profit cette organisation pour animer la vie consulaire et renforcer la représentation consulaire afin de promouvoir les intérêts des agriculteurs. Elles proposeront également des temps de réflexion prospectifs avec les représentants des filières (Comité agricole régional, coopération agricole, Association Bretonne des Entreprises Agroalimentaires...).

▶ AGIR aujourd'hui

- Faire connaître nos avis et positions, identifier les cibles à toucher et les canaux à utiliser.
- Elaborer des outils mutualisés pour capitaliser et échanger au sein du réseau :



- Nombre de participations aux instances territoriales sur les différentes thématiques (emploi, environnement, énergie...)
- Nombre de réunions de concertations inter OPA et organisations économiques pilotées par les Chambres d'agriculture
- Nombre d'interventions au CESER
- Nombres de délibérations et motions en session
- Nombre de participations aux instances d'élaboration/de suivi des politiques publiques en suivi (commission de programmation des fonds européens, comité de suivi des fonds européens, commission régionale agroenvironnement, comité de modernisation...)

expertises, outils de communication, diagnostic territoriaux, études prospectives...

- Organiser des débats/controverses dans le cadre des rencontres économiques régionales et/ou départementales avec les parties prenantes de la Société pour permettre l'appropriation des enjeux de notre secteur en lien avec une démarche RSE.
- Organiser la concertation entre organisations professionnelles agricoles pour porter des positions et avis robustes auprès des pouvoirs publics.
- Participer aux instances régionales et territoriales de l'emploi : plans de revitalisation...
- Apporter une expertise et contribuer aux évaluations sur les politiques publiques y compris en répondant à des appels d'offres.
- Valoriser nos expertises pour alimenter les élus dans le cadre des négociations réglementaires et pour la construction d'expression consulaire.
- Faire de notre statut (représentation, mission de service public...) une opportunité pour valoriser nos ressources dans nos relations avec les agriculteurs, les forestiers et les collectivités.
- Renforcer notre action consulaire dans le domaine urbanisme - foncier, et bocage - agroforesterie - carbone (suivi des politiques, expertise, accompagnement des élus, représentation).



L'ACTION PHARE du réseau

Diffuser de manière systématique et pédagogique les avis rendus par les Chambres d'agriculture.





NOTRE AMBITION pour l'Agriculture bretonne

Nous avons l'ambition de structurer, conduire et animer les actions d'une démarche de communication positive en direction des citoyens, des consommateurs, des riverains et des relais d'opinion sur les thématiques d'actualité et d'enjeux pour l'agriculture bretonne, en positionnant les agriculteurs au cœur des prises de parole médiatiques, des débats locaux et du dialogue de proximité, pour accompagner les transitions.

► PRÉPARER demain

 Souveraineté alimentaire, bien-être animal, phytos, environnement et climat... les citoyens se saisissent de sujets d'actualité, qui pour certains deviennent de véritables tendances pour un projet de Société réinventé. Les agriculteurs doivent faire face à une recrudescence de ces questionnements voire de remises en question fortes. L'agriculture apporte de vraies solutions à ces enjeux dans les territoires. Les agriculteurs bretons doivent dépasser collectivement ce qui se classe désormais sous « l'agribashing ». Ils doivent se réapproprier la prise de parole positive sur leur métier et s'engager eux-mêmes dans la communication positive « d'agriloving ».



- Nombre d'agriculteurs formés à la prise de parole en public et ambassadeurs de leur métier, des enjeux et des transitions agricoles
- Nombre de Bretons touchés par nos actions de communication positive
- Nombre de dispositif digital de communication disponible pour les

- agriculteurs et le grand public pour engager le dialogue
- Nombre de partenaires fédérés autour d'une ambition partagée de communication positive sur l'agriculture bretonne
- Nombre de produits agri-agro collectés pour le Concours Général Agricole

► AGIR aujourd'hui

- Former les agriculteurs à la prise de parole en public pour, du local au national, déployer des actions de communication positive, constructive et apaisée avec les citoyens. Construire par cette démarche un « réservoir » d'agriculteurs ambassadeurs des enjeux et des transitions agricoles.
- Préparer et structurer des communications (y compris de crise) pour collectivement déployer des messages positifs et des éléments de langage autour des transitions de l'agriculture.
- Créer et/ou revisiter des outils de médiation et d'explications en les organisant sur une plateforme digitale par thématique phare.
- Construire, piloter et fédérer des partenariats porteurs d'actions pour promouvoir l'image de l'agriculture vers le Grand-Public sur les grandes thématiques sociétales.
- Construire une stratégie et des partenariats médias pour, de manière récurrente, assurer la visibilité et la diffusion du message « l'agriculture, des solutions pour les

- enjeux dans les territoires », en apportant les preuves.
- Porter et renforcer la promotion des produits agricoles et agroalimentaires bretons, afin de développer le « bien manger breton pour tous » (SIA, CGA...).
- Déployer des actions dans les territoires afin d'affirmer fortement que l'agriculture est source de solutions pour les enjeux locaux auprès des élus, leaders d'opinion et décideurs économiques.





L'ACTION PHARE du réseau

Former 1 800 élus, agriculteurs et collaborateurs à une communication adaptée aux publics non agricoles (100 en Bretagne).